

Mercredi 06 février 2019



Les élections dans la fonction publique : analyse des résultats

Présentés le 11 décembre, les résultats des élections dans la fonction publique ont fait la Une car ils intronisaient la CFDT première organisation syndicale française tous secteurs confondus. Au-delà de cet évènement, retour sur le nouveau paysage syndical d'un secteur au centre des préoccupations des Français et dont les agents n'apprécient pas d'être la variable d'ajustement des différents gouvernements qui se succèdent.

2,6 millions d'agents ont voté

Le résultat final est une addition des élections dans les 7 021 comités techniques des trois fonctions publiques. La participation est en baisse, comme ce fut déjà le cas en 2014, avec un recul de 3 points du taux de participation, à 49,8 %.

2,6 millions d'agents ont voté sur 5,1 millions d'électeurs. Le nombre d'inscrits est aussi en baisse par rapport à 2014, signe d'un recul des effectifs. C'est dans la fonction publique hospitalière que ce taux régresse particulièrement, avec une chute de 6,1 points à 44,1 %. Ce qui confirme le malaise des agents de ce secteur. L'État et la territoriale affichent quant à eux une participation de respectivement 50,8 % (-1,5 point) et 51,7 % (-3,2 points).

Dans la fonction publique de l'État, on constate de grandes différences suivant les ministères. Ainsi les champions sont le ministère de l'Intérieur avec 81,9 % de participation, Bercy (73,3 %), les Armées (69,6 %) alors que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se distingue à l'inverse en arrivant bon dernier avec seulement 30,5 %.

Ces chiffres doivent constituer une alerte pour le gouvernement et les syndicats.

Une forme de stabilité dans le classement

Les positions respectives des organisations syndicales sont relativement stables par rapport au dernier scrutin de 2014 sur l'ensemble de la fonction publique comme dans chacun de ses trois versants : fonction publique d'État, hospitalière et territoriale. La CGT reste première organisation ; cependant, dans le bas du tableau, la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP) passe devant la CFE-CGC et la CFTC, dernière organisation de la liste. En 2014 la CFTC était devant la CFE-CGC et la FA-FP.

Sur l'ensemble de la fonction publique :

- La CGT reste en tête avec 21,8 % des suffrages (- 1,3 point par rapport aux élections précédentes)
- La CFDT est en seconde position avec 19 % (-0,3 point),
- Force ouvrière est en troisième position à 18,1 % (-0,5 point),
- L'Unsa est à 11,2 % (0,8 point),
- La FSU est à 8,7 % (+0,8 point),
- Solidaires est à 6,3 % (-0,5 point),
- La Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP) est à 3,5 % des voix (+0,6 point),
- La CFE-CGC est à 3,4 % (+0,5 point),
- La CFTC est à 2,9 % (-0,4 point).

Si l'on regarde dans le détail des trois fonctions publiques

FO reste en tête à l'État avec 17,1 % des voix (+0,1 point), suivie de la FSU avec 16,3 % (+0,7 point). Viennent ensuite l'Unsa, avec 15,9 % (+1,1 point), la CFDT avec 13,9 % (-0,1 point) et la CGT avec 12,1 % (-1,3 point). Solidaires et la CGC obtiennent quant à elles respectivement 7,6 % (- ,4 point) et 6,1 % (+0,6 point).

La CGT reste en tête dans la territoriale avec 28,8 % des voix (-0,7 point), devant la CFDT avec 22,5 % (+0,2 point), FO avec 16 % (-1,7 point), l'Unsa avec 8,3 % (+0,1 point). La FA-FP recueille pour sa part 7,3 % des suffrages (-0,2 point) et Solidaires 3,8 % (+0,2 point). La FSU, quant à elle, progresse de 0,5 point pour atteindre quasiment 3,8 %. L'occasion pour cette dernière de dépasser la CFTC (3,5 %, inchangé). La CFE-CGC est à 1,5 % après 1,3 % en 2014.

À l'hospitalière, la CGT conserve sa première place avec 31,6 % des voix (-0,1 point). Changement en revanche pour la seconde place, la CFDT (24,3 %, -0,7 point) étant devancée par FO (24,8 %, +1 point). Solidaires est à 8,4 % (-0,1 point) et l'Unsa à 5,5 % (+0,5 point).

Comme la participation a baissé ainsi que le nombre d'inscrits, les organisations syndicales ont toutes perdu des voix, seule la FSU progresse quant à elle de 2 000 voix.

La répartition des sièges dans les conseils de la fonction publique a bougé

À la suite des élections professionnelles du 6 décembre 2018, les neuf organisations syndicales sont restées représentatives. Cependant, la répartition des sièges dans les quatre conseils de la Fonction publique a été modifiée. Ainsi la CGT et la FA-FP ont perdu un siège, l'Unsa et la FSU en gagnent un. Sur les neuf organisations représentées au Conseil commun, seules cinq sont présentes dans les quatre conseils. Il s'agit de la CGT, de la CFDT, de FO, de l'Unsa et de Solidaires.

Source

- https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statistiques/stats-rapides/resultats_electionsFP_20_dec_2018.pdf